

<https://www.pressegauche.org/Nouvelle-convention-collective-au-parc-Jean-Drapeau-SCFP>



Nouvelle convention collective au parc Jean-Drapeau (SCFP)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 7 juin 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 7 juin 2019 - Juste à temps pour le Grand Prix de Montréal, l'entente de principe négociée entre le parc Jean-Drapeau et les cols bleus affiliés au SCFP 301 a été entérinée à 95 % en assemblée générale mercredi soir. Ces derniers avaient voté pour des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève le mois dernier.

« Les salariés ont réalisé des gains importants et ils ont défendu jusqu'au bout un principe de base : salaire égal pour travail égal. Ils peuvent maintenant poursuivre leur travail comme fiers partenaires du parc Jean-Drapeau pour que celui-ci soit en excellent état pour l'ensemble des Montréalais et les touristes qui viennent pour les nombreuses activités qui s'y tiennent », d'expliquer Daniel Morin, conseiller syndical au SCFP.

Les cols bleus dénonçaient la discrimination et les disparités de traitement systémiques que vivaient les deux tiers de leurs membres qui avaient un statut précaire et des conditions salariales moindres. Cette convention collective signifie la fin des inégalités au parc Jean-Drapeau.

« Les travailleurs sont très heureux ! Ils bénéficieront tous d'augmentations salariales appréciables, de bonis de signature et d'une prime de rétention chaque année. Dorénavant, tous les membres profiteront d'un régime de retraite. Ils auront également droit aux mêmes vacances, aux mêmes congés et aux mêmes salaires. Le tout, sans égard au statut d'emploi de chacun », de conclure le conseiller syndical.